



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **29 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4188

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre de l'appel à projets
Initiatives étudiantes 2020 - 1ère phase

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de
l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 31 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Cachard, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhrich, Vaganay, Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Burillon (pouvoir à M. Denis), Burricand (pouvoir à M. Millet), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Charmot (pouvoir à Mme de Malliard), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à M. Huguet), Mme Iehl, MM. Lebuhotel (pouvoir à Mme Gailliot), Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), Servien (pouvoir à Mme Giraud), M. Sturla (pouvoir à M. Sannino), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Collomb, Genin, Mmes Hobert, Michonneau, Piantoni.

Conseil du 29 janvier 2020**Délibération n° 2020-4188**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2020 - 1ère phase**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 155 000 étudiants (dont 23 000 étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, pour la 3^{ème} année consécutive, Lyon arrive dans le top 3 du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant. La Métropole est reconnue pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique dont bénéficient ses étudiants. Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des étudiants (MDE) : située au cœur du 7^{ème} arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence plus de 80 associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à l'attractivité du territoire.

Depuis la création du service commun "Vie étudiante" entre la Métropole et la Ville de Lyon au 1^{er} janvier 2016, la Métropole poursuit et développe, au titre des 2 collectivités, les actions dans le domaine de la vie étudiante. Dans ce cadre, la Ville de Lyon continue à soutenir la vie étudiante à travers sa participation financière annuelle au service commun. S'agissant du soutien aux associations étudiantes (subventions ou cotisations), 2 budgets distincts ont été conservés en 2019 : 14 000 € pour la Ville de Lyon et 22 000 € pour la Métropole, permettant de financer le soutien aux actions dédiées à la vie étudiante, en fonction de leurs compétences.

II - Appel à projets "Initiatives étudiantes" : les objectifs de la collectivité, les thématiques, les porteurs des projets et modalités de fonctionnement

La Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté, il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

Par délibération du Conseil n° 2019-3721 du 30 septembre 2019, la Métropole et la Ville de Lyon ont lancé pour la 2^{ème} fois, une procédure commune d'appel à projets "Initiatives étudiantes".

Les objectifs de l'appel à projets "Initiatives étudiantes" sont les suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, pour qu'elles puissent contribuer à la vie de la cité,
- révéler les projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international,
- stimuler l'engagement des jeunes dans les problématiques sociétales pour qu'ils s'impliquent dans les défis citoyens,

- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole et la Ville de Lyon portent sur les 4 thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations,
- le rayonnement et l'attractivité internationale,
- la professionnalisation, l'insertion économique.

Les porteurs de projets et les modalités de fonctionnement sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour objet l'accompagnement des étudiants,
- les associations doivent être implantées sur le territoire de la Métropole, et/ou avoir une antenne sur la Métropole si elles sont nationales,
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général et/ou à l'intérêt local,
- les projets doivent être ouverts au plus grand nombre d'étudiants et au grand public,
- les projets doivent développer des actions d'accueil et d'intégration des étudiants sur le territoire,
- les projets doivent permettre le développement des compétences, l'esprit d'entreprendre, la créativité et l'innovation,
- les projets retenus pourront être subventionnés, soit par la Ville de Lyon, soit par la Métropole,
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50 % du montant total du budget prévisionnel.

III - Subventions attribuées lors du 1^{er} appel à projets 2019

Par délibérations du Conseil n° 2019-3360 du 18 mars 2019 et n° 2019-3721 du 30 septembre 2019, la Métropole a soutenu 19 associations étudiantes pour un montant total de 22 000 €. Ces associations ont organisé leurs événements et réalisé leurs projets dans les domaines suivants :

- 5 dossiers sur la thématique de développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs : Association des étudiants ingénieurs des travaux publics de l'État (AEITPE), Bureau des élèves de l'Institut national des sciences appliquées (BDE INSA) Lyon, Anti-autruche, Les Eléphants rouges, Tieqs,

- 6 dossiers sur la thématique de l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations : dispensaire vétérinaire étudiant, le Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD), Appui de projets agricoles (APAGRI), Ecosila, Lyon4water, Makeda Saba,

- 5 dossiers sur la thématique du rayonnement et l'attractivité internationale : INSA Talks, Etudiant et développement, ESN Cosmolyon, Génération lumière, Intermétéores,

- 3 dossiers sur la thématique de la professionnalisation et de l'insertion économique : Kinoks, On the green road, Phénomène.

IV - Dossiers retenus lors de la 1^{ère} phase de l'appel à projets 2020 et propositions de financement

Le dépôt des dossiers dans le cadre de l'appel à projets "Initiatives étudiantes 2020" a eu lieu du 1^{er} septembre au 15 octobre 2019. Sur 31 dossiers reçus, 17 dossiers ont été retenus, dont 9 pour la Métropole, dans les champs thématiques suivants :

1° - Développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs

a) - AEITPE

Cette association a pour objectif d'organiser la 31^{ème} édition des Rencontres théâtrales de Lyon, "les ReuTeuLeu", festival étudiant international organisé par les élèves de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), avec pour thème en 2020 "A la conquête de l'espace".

Ce festival a pour ambition de rassembler des étudiants de cultures, d'écoles et de villes différentes et de promouvoir l'école sur le territoire lyonnais. Une centaine d'artistes français et internationaux seront accueillis pendant une semaine, avec 2 représentations théâtrales par jour, assurées par une troupe française et une troupe étrangère, suivies de concerts et d'animations.

Entre 100 et 200 personnes sont attendues chaque soir pour les représentations élargies à un public autre que les étudiants de l'école. Un partenariat est mis en place avec le centre culturel Charlie Chaplin de Vaulx en Velin. Ainsi, ce festival a pour objectif d'encourager les échanges interculturels entre comédiens et public, entre vaudais, lyonnais, étudiants et artistes français et internationaux.

Budget prévisionnel : 15 650 € - proposition de soutien : 1 500 €

b) - Club des 24Heures de l'INSA

Cette association a pour objectif de réaliser la 46^{ème} édition du festival culturel et sportif, les 15,16 et 17 mai 2020 sur le campus de Lyon-Tech la Doua. Il s'agit du plus grand festival en France organisé par des étudiants. Le temps d'un week-end, le campus accueille plus de 40 000 personnes, avec de multiples animations gratuites en journée, des courses, à vélo, à pied ou en triathlon, seul ou en équipe, ainsi que 3 soirées de concerts.

L'objectif de cette 46^{ème} édition est de faire rayonner les courses sur l'ensemble du festival, avec des résultats en direct sur grand écran, de réadapter les 2 infrastructures scéniques durant les travaux de réhabilitation du campus, de renforcer la signalétique en conséquence, enfin de sensibiliser les festivaliers au développement durable et à la sécurité routière avec le "village développement durable" permettant aux étudiants de découvrir les diverses initiatives de la Métropole dans ce domaine.

Budget prévisionnel : 374 806 € - proposition de soutien : 1 000 €

c) - Dram'Aède

Il s'agit d'une association inter écoles et universités qui a pour objectif de développer les relations inter-établissements, en rassemblant autour d'un objectif artistique commun : l'élaboration d'une comédie musicale "Bare". Cette initiative nécessite la participation de talents variés : acteurs, chorégraphes, costumiers, chanteurs, metteurs en scène, photographes, etc.

Cette comédie musicale a été choisie pour sa qualité d'écriture et pour les thèmes contemporains qu'elle porte. Elle permet aux participants de développer des compétences techniques, artistiques et humaines nécessaires à l'élaboration d'un large projet collectif.

Ce projet permet aussi de créer des liens étroits entre des personnes issues de différents milieux sociaux, géographiques et scolaires, avec un processus conséquent de répétitions. Elles auront lieu à la MDE et 2 représentations se feront à Villeurbanne. Soucieux des questions sociales et d'accessibilité culturelle, une cinquantaine de places gratuites seront proposées via le Secours populaire.

Budget prévisionnel : 26 100 € - proposition de soutien : 1 500 €

2° - Engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations

a) - On the green road

Cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de sensibiliser au développement durable à travers le voyage engagé. Explor'acteurs et explor'actrices parcourent le monde dans une démarche écoresponsable à la recherche de solutions locales innovantes et soutenables.

En 2020, cette association propose la mise en place du concours Explor'actions, à savoir présenter une initiative durable au format vidéo d'une durée de 10 mn maximum. Il se déroulera en 3 phases :

- sensibilisation par des événements-rencontres sur 8 campus de la Métropole, couplée d'une grande consultation "mobilité étudiante" sur la plateforme Civocracy,

- formations pour approfondir des compétences de réalisation vidéo, gratuites pour ceux inscrits au concours,

- diffusion avec 2 commissions pour que les candidats présentent leurs vidéos au jury et au public : lors du festival du voyage engagé le 16 mai 2020 à la Maison pour tous, salle des Rancy, et lors du festival Quais du départ le dernier week-end de novembre 2020 à Lyon. C'est dans ce contexte qu'entre le projet d'éco-MDE, à savoir la végétalisation de la MDE, l'amélioration du tri des déchets, etc., pour que la MDE soit écologiquement exemplaire.

Budget prévisionnel : 49 056 € - proposition de soutien : 1 900 €

b) - Association "Vers un réseau d'achat en commun" (VRAC)

Cette association favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les quartiers prioritaires de l'agglomération lyonnaise depuis 2015.

Le projet VRAC universités est de développer des groupements d'achat sur les campus étudiants, gérés par les étudiants, en proposant des produits de qualité à prix raisonnables, améliorant ainsi le pouvoir d'achat et la santé des étudiants. Ces groupements d'achats ont en effet pour objectif principal de lutter contre la précarité. Le projet VRAC encourage aussi une consommation durable et responsable en permettant aux étudiants de s'inscrire dans de nouvelles pratiques de consommation, il favorise la cohésion sociale en permettant des espaces d'entraide dans les universités, enfin il se base sur un mode de fonctionnement économique coopératif s'appuyant sur les producteurs locaux.

Le projet sera expérimenté, d'une part sur le campus de la Doua, en partenariat avec l'épicerie sociale étudiante Agoraé, et d'autre part, au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUTB) situé sur le campus de Gratte-ciel, en s'appuyant sur un projet tutoré d'étudiants Green TC et du corps enseignant. D'autres partenaires entrent dans ce dispositif : l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), l'Université de Lyon, la Ville de Villeurbanne, l'Université Lyon 1, avec comme objectif à long terme, de mettre les étudiants au cœur de ses actions.

Budget prévisionnel : 31 020 € - proposition de soutien : 2 000 €

3° - Rayonnement et attractivité internationale

Arcencielfrance

Cette association a pour objectif de porter de nombreux projets de solidarité locale et internationale réalisés par des jeunes, notamment en région méditerranéenne. Elle soutient ainsi le projet Me[Kef.]toub, regards croisés sur le rapport au travail des jeunes en Méditerranée, porté par des étudiants de Sciences-po Lyon avec un partenaire tunisien : l'association Shanti.

Ce projet interculturel consiste en l'organisation de 2 événements à Lyon en septembre 2020 : un ciné-repas dans un bar associatif et une projection-débat dans les locaux de Sciences-Po Lyon en présence du co-fondateur de Shanti. Basés sur des "stories", courts épisodes documentaires tournés en Tunisie en janvier 2020, ces courts-métrages serviront de supports pour croiser les regards, prendre du recul et débattre sur le rapport des jeunes au travail.

Budget prévisionnel : 1 425 € - proposition de soutien : 700 €

4° - Professionnalisation, insertion économique

a) - Etudiants et développement

Cette association a pour objectif de former et d'accompagner les porteurs de projets de solidarité internationale. Dans cette optique, elle organise 3 événements phares dans son parcours de formation :

- la commission d'appui à projets (CAP) : pour renforcer la faisabilité des projets, donner de l'assurance aux porteurs de projets et favoriser la rencontre entre jeunes et professionnels de solidarité internationale,

- la soirée "SOS financement", pour orienter les porteurs de projets vers des potentiels financiers, les accompagner sur les aspects budgétaires et favoriser le partage d'expérience entre jeunes engagés,

- le pôle d'accompagnement et de formation (PAF), pour préparer les porteurs de projets à la rencontre interculturelle, leur apprendre à capitaliser et pérenniser son projet, les éduquer à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les actions de restitution et les amener à la professionnalisation et à savoir valoriser leurs compétences acquises.

Il s'agit d'un programme complet et cohérent sur 7 mois qui forme une quarantaine d'étudiants représentant une trentaine d'associations en Rhône-Alpes, dont une quinzaine à Lyon Métropole.

Budget prévisionnel : 13 465 € - proposition de soutien : 1 500 €

b) - Human bee ing

Cette association est organisatrice de la 3^{ème} édition 2020 des "TEDxENTPE ", événement composé de conférences à l'ENTPE, d'ateliers et d'expositions. Des coachs sont présents pour accompagner les talkers dans leur préparation.

Contrairement aux autres TEDx existants, ceux de l'ENTPE sont gratuits afin d'encourager les personnes à venir assister aux conférences dans les locaux de l'ENTPE, que ce soit des habitants de Vaulx en Velin, des étudiants, des chercheurs de l'Université de Lyon ou autres.

La rediffusion des "Talks" sur les réseaux sociaux touche aussi un large public, et le relais avec l'organisme international TED Conférences lié au domaine de l'innovation technologique et sociale permet des millions de vues sur YouTube. À travers cet événement, l'association souhaite défendre certaines valeurs telles que la pensée durable de la société, la rupture avec les préjugés ou encore le progrès scientifique.

Budget prévisionnel : 5 700 € - proposition de financement : 500 €.

c) - Objectifs GSE

Cette association a pour but de développer et promouvoir les diplômés de l'Ecole universitaire de gestion innovante (EUGINOV) de l'IAE Lyon. Elle a pour objectif l'intégration, l'accompagnement et le soutien aux étudiants tout au long de leur cursus.

Ainsi, l'association doit permettre aux étudiants de réaliser un projet de groupe, nommé missions "insertion à la vie professionnelle (IVP). Ces missions sont tutorées par les enseignants d'EUGINOV. Elles vont de l'organisation d'un colloque à l'organisation d'événements ou encore à l'animation d'un réseau d'étudiants.

Le projet retenu pour 2020 est l'organisation d'une course caritative favorisant la sensibilisation au handicap avec la 2^{ème} édition de la "boucle solidaire". Cette course est ouverte à toute personne voulant participer à l'événement et les recettes qui en découlent seront reversées à l'association Handisport lyonnais.

Budget prévisionnel : 4 604 € - proposition de financement : 1 000 €.

V - Modalités de versement des subventions

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra, en outre, fournir à la Métropole un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution, pour l'année 2020, de subventions de fonctionnement pour un montant total de 11 600 € au profit des associations étudiantes retenues dans le cadre de l'appel à projets "Initiatives étudiantes 2020", 1^{ère} phase, selon la répartition suivante :

- un montant de 1 500 € au profit de l'association AEITPE,
- un montant de 1 000 € au profit de l'association Club des 24Heures de l'INSA,
- un montant de 1 500 € au profit de l'association Dram'Aède,
- un montant de 1 900 € au profit de l'association On the green road,
- un montant de 2 000 € au profit de l'association VRAC,
- un montant de 700 € au profit de l'association Arcencielfrance,
- un montant de 1 500 € au profit de l'association Etudiants et développement,
- un montant de 500 € au profit de l'association Human bee ing,
- un montant de 1 000 € au profit de l'association Objectifs GSE.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 11 600 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 janvier 2020.

.